

Citoyenneté Active Lorraine

Compte-rendu du CA du 7 décembre 2015

E-mail : citoyenneteactivelorraine@gmail.com Site : <http://citoyenneteactivelorraine.blogspot.fr/>

Salle Yves COPPENS – 2 Allée de Marken – VANDOEUVRE-lès-NANCY

Le Président ouvre la séance à 9h30. La salle est pleine : 32 présents et de nombreux excusés.

Accueil de nouveaux membres : Serge JULIEN - Denis SIMMERMANN – Francine EDJODJOMO à qui nous souhaitons la bienvenue.

Une séance passionnante aux différents sens du terme : des interventions parfois un peu « anarchiques », couvrant différents domaines - démonstration flagrante de la fougue qui habite bon nombre des participants à ce CA - et d'autre part des comptes rendus des commissions en place par les référents des dites commissions.

Autorisez le scribe que je suis à ne pas respecter la chronologie des prises de paroles de ce Conseil d'Administration.

1. Les interventions, suggestions, propositions :

- Agnès nous rappelle que la citoyenneté est une question majeure dans le domaine de la « réinsertion psychosociale ». Le regard porté, les droits de ceux qui sont sous tutelle mérite notre attention, voire nos interventions. À définir donc.
- Catherine aborde le problème des addictions qui est de nature à toucher beaucoup des commissions. Point à aborder au CA de janvier.
- Gérard rappelle le succès remarqué de la conférence de Gérald BRONNER, sociologue, qui est intervenu sur la « démocratie des crédules » (NDLR : de l'information à la rumeur) devant les 104 présents, à la MJC Pichon, ce vendredi 4 décembre. Un compte-rendu de cette conférence a été adressé à tous les membres de Citoyenneté Active Lorraine.
 - Occasion, pour Patrick TEULADE, Proviseur Vie Scolaire du Rectorat, présent à cette conférence, de nous solliciter pour une intervention de Gérald BRONNER devant les chefs d'établissements (Collèges, Lycées et Lycées Professionnels) de l'Académie de NANCY-METZ dans le cadre de leur formation continue. Demande formulée aussi pour la formation « politique et culturelle » des délégués-élèves (CVL et CVC) élus au conseil académique des délégués.
 - Occasion aussi de citer « La Tronche en Biais » : association de Nancy, animée par « 3 amis d'horizon complètement différents, réunis par l'amour de l'esprit critique, de la raison, de la science et des choses bien faites ». Leur ambition : « raviver la raison qui sommeille un peu trop souvent en chacun de nous, [en abordant] « sur un ton frais et matinal les défauts de l'organe de la raison dont nous avons hérité sans rien demander ». L'outil utilisé : des productions vidéo mis en ligne sur les réseaux sociaux.
 - Jean-Jacques MICHEL dit l'intérêt d'une intervention de Gérald BRONNER en direction des acteurs de l'IRTS.
- Jean-Paul évoque le livret sur la laïcité édité par le service juridique de l'Association des Maires.
- Christian DELON travaille sur un projet de conférence sur « cité : espace public espace privé ».
- Gérard : évoque un projet d'extension de Citoyenneté Active vers les Vosges. Demande de Claude VAUTRIN et Pierre NOËL.
- Denis SIMMERMANN présente l'Association Michel DINET dont il est le président. Il cite les actions conduites. L'objectif de cette association est de faire vivre la mémoire de Michel DINET, et surtout les valeurs qu'il portait. Le livre de Michel Bruner (édition KAIROS) mérite d'être acquis : il retrace la parcours de Michel DINET à travers le regard de toutes celles et tous ceux qui l'ont accompagné. Denis souhaite une coopération entre les 2 associations, envisage de mettre Citoyenneté Active Lorraine en lien sur le site de son association, car de nombreuses thématiques nous sont communes.

Reportez-vous à l'annexe en fin de CR où l'Association Michel DINET vous est présentée en détail.
- Mohammed porte à la connaissance de membres présents une action sur la « solidarité » qui regroupe 250 élèves de collèges et d'écoles primaires autour de Gerbéviller/Lunéville.

2. Les actions des dossiers de Wilfrid

Wilfrid, référent de la Commission n°1 (réception et analyse des demandes) reprend le tableau des interventions qui nous sont adressées. Il rappelle que la commission se réunit le 1er mardi du mois. Nécessité de faire un point sur la façon dont nous fonctionnons. Fonctionnement bureaucratique au sens noble mais problème : il faut définir qui fait quoi, qui est responsable et quelles suites à donner. Souhait donc d'organisation pour professionnaliser nos interventions et leur préparation.

Quelques points qui méritent l'attention de chacun :

- attention : pas de substitution aux acteurs en place dans les champs où nous intervenons. Apporter nos compétences en plus et pas à la place.
- Nécessité de définir UN référent identifié qui suit l'action, en précise le contenu, les besoins, la suit et en fait le bilan.

D'où les interventions suivantes :

- Alain : les professionnels sont professionnels de quelque chose. Ce qui nous est demandé : une coloration, une centration dans une démarche civique.
- Mallory et Alain : travailler avec les demandeurs et non pas nous substituer à eux.
- Raymond évoque le tuilage indispensable avec les professionnels.
- Gérard : selon les interventions qui nous sont demandées, veiller à utiliser les compétences présentes parmi nous, mais aussi nos réseaux et ceux avec qui on travaille pour aider, pour éclairer, pour donner ou élargir des pistes.

Quelles réponses donner aux demandes qui nous sont faites ? Il faut que la Charte en cours d'écriture le précise clairement, et ce, avant l'AG annuelle d'avril qui sera faite en Préfecture à l'invitation explicite du Préfet 54. Il faudra préciser clairement, d'ici là, « le sens » de notre association.

Les commandes en cours

Nous ne retiendrons ici que les actions déjà instruites, mises ou à mettre en place à court terme :

Action n°10 : Laïcité – identité – mixité. Lycée Majorelle TOUL – en cours de mise en place.

Acteurs : Denise BONTEMS + Rollande LAUREAU-LAPLACE + Wilfrid ROUX MARCHAND.

Action n°8 : Citoyenneté et respect – Collège Jean Moulin de Tomblaine.

Acteur : Luc MARTIN

Action n°5 : Construire du lien entre habitants et territoires – Politique de la Ville. Carrefour des Pays Lorrains/CNFPT : action réalisée le 4 novembre.

Acteurs : Gérard TOUSSAINT et Mallory KOENIG

Action n°4 : Laïcité – Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS 54).

Acteurs : Gérard TOUSSAINT – Alain MAILFERT – François BAUDIN – Alain TROGNON

Action n°3 : La laïcité – au Conseil Départemental – le 30 janvier 2016 - réunion de fédérations d'éducation populaire. Référent : Mallory KOENIG. Intervention de François BAUDIN.

Participation sollicitée pour co-encadrer les CINQ ateliers mis en place :

Stéréotypes/préjugés : Agnès JOHN

Mixité et sexisme : → + **??? Vous ? Il faut quelqu'un d'entre nous !**

Culture et média : comment décrypter ? Denise BONTEMS

Liberté d'expression : Wilfrid ROUX MARCHAND + Raymond AUBRY

Le fait religieux, l'interculti(r)el : Chantal JARROUSSE

Action n°2 : Mixité, vêtement, voile, les repères civiques. Action avec « Jeunes et Cités ». Travail avec les éducateurs et travailleurs sociaux. Référent : Claude SCHARFF. Acteurs : Chantal JARROUSSE, André QUINTUS, Yvette HANOT. Réunions régulières.

Claude SCHARFF cite 2 réunions de préparation. Difficultés de les voir préciser leurs demandes.

Chantal fait état de la rencontre avec jeunes enfants (avec Yvette). Projet de mettre en place une charte. Mais Chantal confirme que les demandes ne sont pas très claires.

Le 15 décembre, J-François CLEMENT planchera sur le thème « pratiques religieuses et voile ».

Action n°1 : Formation des délégués de classe de tous les collèges, lycées et lycées professionnels du Bassin d'éducation de Pont-à-Mousson. Journée programmée le jeudi 28 janvier 2016 à l'Espace Montrichard de P.A.M. de 10h à 16h. Référents : François HANOT et Gérard TOUSSAINT.
240 élèves attendus, encadrés par leurs CPE et équipes de direction – 7 ateliers mis en place

Besoin impératif de 7 (au moins) de 14 (au mieux) membres de Citoyenneté Active Lorraine

- La France, République indivisible. Ses valeurs.
→ **Wilfrid ROUX-MARCHAND + Raymond AUBRY**
- Rôle de l'École : citoyenneté, prosélytisme, neutralité, respect
→ **Gérard TOUSSAINT** **??? Vous ?**
- Égalité filles-garçons, culture du respect, discrimination
→ **??? Vous ?**
- Liberté de conscience, expression. Comment en garantir les principes ?
→ **Élisabeth GARNIER +** **??? Vous ?**
- La laïcité à l'École dans les enseignements et dans les comportements
→ **François HANOT +** **??? Vous ?**
- Culture commune et partagée. Ouverture sur le monde extérieur.
→ **Yvette HANOT +** **??? Vous ?**
- Les élèves contribuent à faire vivre la laïcité par leurs actions et réflexions. Comment ?
→ **Jean-Paul BERNARD +** **??? Vous ?**

Vous l'avez compris, nous avons besoin de votre contribution en particulier pour l'action n°3 et l'action n°1. Occasion de démontrer que nous ne sommes pas seulement des « sachants » mais aussi des « faisant » !

Prenez contact RAPIDEMENT avec François HANOT → francois.hanot@orange.fr

3. Le tour des commissions :

Rappel des procédures de diffusion des comptes rendus

- les référents des commissions veillent à ce qu'un CR même bref soit transmis au Président et au secrétaire.
- Ils se chargent de diffuser l'info aux membres de leur commission.
- Si une diffusion du compte-rendu de telle commission mérite d'être adressée à tous les membres, le référent nous le fait savoir d'une façon explicite.

Commission média :

Jean-Paul VAUTRIN nous annonce la préparation d'une « plaquette média ».

Les thèmes abordés : média et religion catho, média et sectes, religion musulmane et média, Islam dans pays musulmans et média.

Il souligne un changement de la date et du lieu de la réunion régulière. Précisions à suivre.

Projet de filmer les conférences de Fernand NEDELEC.

Sous-commission santé :

Claude BÉAN en fait un rapide résumé. Voir le CR en annexe.

Gérard rappelle le projet d'intervention au CREAL sur le thème « Citoyenneté des personnes dépendantes et handicapés » - A travailler.

Commission cadre de vie :

Jean-Pierre BUREAU présente l'essentiel du projet « espace public - espace privé ».

Armelle et Claude VIGATO font partie de cette réflexion pilotée par Marie Sylvie SCHMIT, commission à propos de laquelle il est rappelé qu'elle est ouverte à tous. Voir le CR en annexe.

4. Sur votre agenda :

Le mercredi 20 janvier : journée sur le thème Identité-Identités.

Armelle VIGATO-BRAHY est la référente de cette journée au **Gd Sauvoy à Maxéville**

Au programme : Présentation de Mallory KOENIG. Identité individuelle

François BAUDIN fera une causerie sur « le poison identitaire ».

Après-midi ateliers : l'alternative aux illusions identitaires est-elle possible ?

Présence espérée de Murielle MAFFESOLI.

Rédaction proposée sous la responsabilité de François H.

Annexe : Quelques rapports de Commissions qui souhaitent porter à votre connaissance leurs travaux et présentation de l'Association Michel DINET.

COMMISSION 6 - CADRE DE VIE URBAIN-RURAL ET LOGEMENT

Référent : Marie-Sylvie SCHMITT (participants : Jean Claude VIGATO et Jean Pierre BUREAUX)

Réunion générale du 7 décembre 2015

- Le but de l'action de la commission, rappelons-le, est de sensibiliser les urbains et ruraux sur la fabrication de notre cadre bâti, en leur offrant un accès à la culture architecturale, urbaine et environnementale, en leur permettant de devenir des acteurs pertinents et actifs de leur cadre de vie.
- La commission se propose de travailler sur le thème de l'espace public en organisant un temps de réflexion collective ouverte à tous les membres de notre association ainsi qu'aux personnes intéressées par le sujet.

« Le citoyen, c'est l'homme sans étiquette » écrit Régis DEBRAY : « Il ne se revendique d'aucune appartenance religieuse, ethnique, économique, professionnelle ou autre : il n'est ni homme ni femme mais il est membre de la communauté politique à laquelle il appartient ; il réfléchit et agit au plan politique...il travaille dans l'intérêt général...et garde ses particularismes dans sa vie privée ».

Nous définirons donc l'espace public par rapport à l'espace privé, dans l'histoire des villes brièvement, et aujourd'hui dans notre société.

La citoyenneté concerne aussi la civilité, qui renvoie à la reconnaissance interindividuelle, mais la civilité disparaît quand les identités collectives se défont mutuellement au quotidien. L'usage commun de l'espace public est alors compromis et la violence couve. C'est pourquoi l'idéologie sécuritaire tourne le dos à la civilité.

Il importe donc de distinguer la citoyenneté qui relève du politique, du vivre ensemble qui relève du lien social. Le vivre ensemble sur l'espace public relève aussi des politiques de son aménagement qui devrait permettre son usage par tous, hommes et femmes notamment.

Travailler à l'égalité de tous dans l'espace public, c'est aujourd'hui travailler prioritairement à celle des femmes, dans la problématique de leur liberté et de leur sécurité dans celui-ci.

En effet, l'usage de la ville par les femmes engendre bien souvent la peur du harcèlement voire de l'agression des hommes qui se sentent plutôt chez eux dans l'espace public. L'usage des femmes de la ville engendre également des difficultés dans leurs déplacements alors que leur statut multi tâches leur en impose de nombreux quotidiennement (enfants, petits-enfants, parents et grands-parents âgés à transporter dans la ville...).

Enfin, leur usage de la ville engendre des frustrations par manque d'équipements spécifiques, comme par exemple, le manque de toilettes publiques adaptées et de lieux de rencontres accueillants.

La prise en compte du genre dans l'aménagement urbain, (les anglo-saxons parlent de « *gender mainstreaming* ») devra leur garantir la sécurité et la liberté d'usage de la ville, aujourd'hui clairement androcentrée.

Une telle approche intégrée de l'égalité entre les hommes et les femmes doit concerner tous les acteurs impliqués dans la mise en place des politiques urbaines. Cette approche est transversale (emploi, affaires sociales, santé, mobilités, urbanisme...) et concerne la préparation des décisions, leur mise en œuvre et leur évaluation.

Cette réflexion collective s'organisera donc autour de ces questions concrètes, urgentes et essentielles pour mieux vivre ensemble la ville, dans le format, par exemple, de la journée récemment organisée au Grand Savoie sur le thème de la laïcité.

La commission, si vous en êtes d'accord, poursuivra donc sa tâche en précisant son projet en liaison avec les étudiants en architecture si possible.

COMMISSION 5 DIVERSITES - Sous-commission Santé

Référent : BEAN Claude

Ont participé Catherine CHRETIEN MERCIER, Agnès JOHN, Anne MATHIEU, Monique TIESSEN

Compte rendu N° 2 du 13/11/2015

Cette réunion a surtout été **centrée sur les personnes handicapées psychiques**. Ayant des engagements auprès de l'association **Espoir 54**, Agnès nous a apporté un certain nombre d'éléments de compréhension et de pistes de réflexion.

Espoir 54 accompagne et soutien les personnes en situation de handicap psychique (voir aussi leur site). « Cet accompagnement doit conduire à l'autonomie et passe par une insertion sociale et/ou professionnelle. Espoir 54 milite également pour que **les personnes en souffrance psychique prennent leur place de citoyen et se réapproprient leur destinée** ».

3 services sont proposés :

- Les GEM (Groupes d'Entraide Mutuelle) : « un espace d'accueil, d'échanges, de rencontres et de convivialité ouvert sur la ville ».
- Les DIMO (Dispositifs d'Insertion en Milieu Ordinaire) : leur « mission est de guider les personnes vers et dans un emploi. Ce dispositif propose un service d'accueil, d'évaluation des capacités, d'orientation, d'aide à l'insertion et de suivi dans l'emploi ».
- Un SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) : qui a « pour objectif de favoriser l'insertion sociale en proposant aux personnes reconnues handicapées psychiques un accompagnement individualisé dans le cadre de leurs projets de vie ».

Une MAPH-Psy (Maison d'Accompagnement de Personnes Handicapées Psychiques) va prochainement regrouper l'ensemble de ces services.

La Loi du 11 Février 2005 « **pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées** » constitue le cadre législatif auquel on peut se référer.

Il paraît intéressant de rencontrer l'équipe de professionnels d'Espoir 54 et les usagers afin de mieux connaître leur ressenti sur cette notion de citoyenneté et de santé. Un travail au quotidien et des réflexions sont entrepris depuis de nombreuses années par les professionnels dans ce sens. Aussi, notre action pourrait se porter dans un premier temps autour d'un groupe de paroles. L'idée d'un questionnaire ou d'entretiens individualisés ne viendraient qu'en second lieu.

Les handicaps psychiatriques présentent des particularités propres et complexes.

Ce handicap ne se voit pas toujours. Cependant, le manque de sentiment de citoyenneté peut se traduire par les mots, les « étiquettes » apposés et mal vécus de : « psychotique, schizophrène, ... ». Ils peuvent ressentir une oppression ou se sentir dépossédés par les mesures qui leur sont imposées.

Trois niveaux législatifs de protection existent : la curatelle simple et la curatelle renforcée qui portent sur la protection de la personne et de ses biens. Par rapport aux autres pays européens, ces mesures sont très peu utilisées. Par contre, la mesure de tutelle qui prive la personne de tous ses droits civiques est anormalement surutilisée. Comment concilier alors participation citoyenne et absence de droits civiques ?

Sauf cas d'hospitalisation d'office, le suivi et le traitement de la personne requièrent son consentement. Ils sont des citoyens comme tous et pourtant les capacités et limites de leur handicap doivent être prises en compte.

La réflexion s'articule donc autour de la personne (libre décision, démarches, citoyenneté, ...), de la prise en charge (prise en compte de la souffrance, traitement, suivi,...) et de la réglementation (loi de 2005).

Agnès prend contact avec Espoir 54 pour voir comment nous pourrions collaborer.

Deux autres axes de réflexion sont proposés :

- Comment contribuer à démystifier, dé-stigmatiser les représentations concernant le handicap psychique ?
- Comment intervenir auprès des aidants familiaux qui portent ces prises en charge ?

La prochaine réunion aura lieu le **Mercredi 9 Décembre 2015 à 14h00** chez Catherine CHRETIEN MERCIER 5bis Place des Vosges à Nancy. catherine-mer@wanadoo.fr **Merci de confirmer votre présence.**

L'association Michel DINET présentée par Denis SIMMERMANN

a pour objet de:

- servir et faire vivre la mémoire de Michel DINET, faire connaître ses valeurs, sa pensée politique et ses principes d'action ;
- contribuer au lancement d'initiatives locales soutenues dans les territoires tant au niveau culturel, éducatif, social ou environnemental ;
- initier et participer au développement d'actions, notamment auprès des jeunes générations, favorisant la démocratie participative, l'engagement citoyen et la lutte contre l'exclusion.

A ces fins, l'association met en œuvre différents moyens:

- la recherche et la conservation de tous documents écrits ou audiovisuels, témoignages de toute nature et leur mise à disposition aux chercheurs et au public ;
- la diffusion de publications de référence ;
- l'organisation de rencontres, expositions ou cycles d'études ;
- la mise au point de modules de formation ;
- l'accompagnement d'acteurs publics ou privés souhaitant s'engager dans des démarches en lien avec les buts de l'association.

Consciente qu'elle n'a pas vocation à faire seule, l'association cherchera à rassembler en réseau les partenaires institutionnels et privés pour mettre en œuvre tout type de projets allant dans le sens de son objet.

Dans ce cadre, elle a impulsé avec le concours des responsables académiques, un projet à destination de collégiens du Lunévillois autour de la création et de l'animation d'une radio-web. Ce projet devrait permettre à des adolescents d'aborder des thématiques citoyennes, de créer des connexions entre collèges et de mieux appréhender le fonctionnement d'un média non seulement techniquement mais également au niveau du pouvoir d'interprétation.

Le concours de Citoyenneté Active sera sollicité.